

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	4 <sup>ème</sup>
Nom de site	HOTEL DE VILLE	Numéro	00031606U57-23
Adresse du site	9, Place de l'Hôtel de Ville	Hauteur	R+6 (22,20m)
Bailleur de l'immeuble	Ville de Paris	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout des fréquences 1800/2100/2600MHz pour la 4G sur un nouvel azimut		
Complément d'info	5 antennes sur 3 azimuts Pérennisation de l'azimut 150°, installé en provisoire pour la couverture des JO 2024		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/10/2023
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	12/09/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	13/10/2024

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la toiture de l'immeuble sis au 9, place de l'Hôtel de Ville dans le 4 <sup>e</sup> arrondissement de Paris.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout d'une antenne à faisceau fixe sur un site existant 3G/4G/5G à 2 azimuts, émettant sur les fréquences 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (4G) et orientée vers le nouvel azimut 150°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 5 et 9m des antennes Accès terrasse entre 4m et 8m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G : 140° < 1V/m ; 150° < 2V/m ; 270° < 4V/m 5G : 140° < 1V/m ; 270° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	24,60m pour les faisceaux fixes		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	La nouvelle antenne sera installée sur un nouveau support d'antenne avec 2 déports fixés au mât existant du premier secteur
Zone technique	Des modules radios seront installés sur un nouveau mât sur la plate-forme en caillebotis à proximité des antennes

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Crèche Municipale "Lobau" Crèche municipale et Halte-garderie municipale	3 rue de Lobau, 75004 Paris	56	Oui	98.20	< 1.00

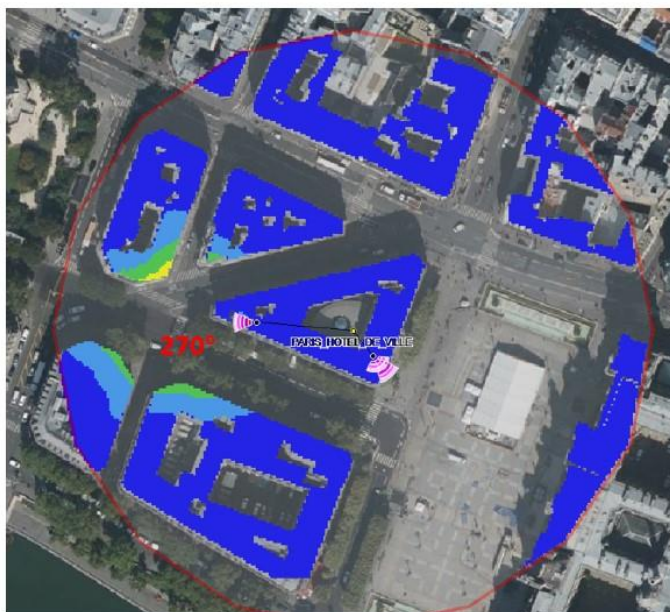


## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 140°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 1 et 2	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	19.50	10.50	19.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 140°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	16.50	19.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

AVANT



APRES



**Vue des Azimuts**

Azimut 150°

